

AGENDA 2017

Avril

Samedi 8 : Soirée ASC Football, salle Robert Gesquière
Dimanche 23 : Election présidentielle, 1er tour
Mercredi 26 avril : Collecte de sang, salle du Denier à Lomme, de 10h à 13h et de 15h à 19h
Dimanche 30 : Parcours du cœur organisé par l'association Un pied devant l'autre, salle Robert Gesquière

Mai

Dimanche 7 : Election présidentielle, 2nd tour
Lundi 8 : Commémoration de la Victoire 1945 et Banquet organisé par l'Union Nationale des Combattants, salle Robert Gesquière
Mercredi 10 : Voyage des aînés à Laon
Samedi 13 : Soirée dansante ASO
Dimanche 14 : Bingo loto ASO
Dimanche 14 : Randonnée Un pied devant l'autre, Rdv à 8h45 devant la salle Robert Gesquière
Samedi 20 : Pièce de théâtre, salle Robert Gesquière.

ETAT CIVIL 2017

Naissance

Eliot LEFEBVRE, le 25 janvier
Ayana MABIALA, le 17 février
Axel COHENDET, le 14 mars
Tiago BOULEN, le 8 mars

Décès

Germaine CAZEAUX, le 4 mars
Nicole LESTARQUIT, le 9 mars
Odette WAILLIEZ, le 20 mars
Régis PARMENTIER, le 12 mars

CCAS

Une nouvelle fois **Merci** pour votre générosité exprimée à l'occasion de la **collecte de vêtements** qui s'est déroulée en mairie le samedi 25 mars passé.

Organisé par le CCAS, le **voyage emmènera cette année les aînés, mercredi 10 mai 2017**, à la découverte de la ville de Laon.

Point danse

organise son **Gala de danse, dimanche 11 juin prochain** au Centre Culturel Paul André Lequimme à Haubourdin.

Ouverture des portes à 15h pour un début de spectacle prévu à 15h30.

Associations

Union Nationale des Combattants

Le 19 mars 1962 commémore le cessez-le-feu entre la France et l'Algérie dans le cadre des accords d'Évian signés la veille et marquant la fin de la guerre d'Algérie.

C'est la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Le Printemps des artistes.



Très belle exposition annuelle de peintures et de sculptures organisée le weekend du 25 et 26 mars passé par Martine GRUSON, Présidente de l'association Cap'arts qui remercie de la visite de M le Maire de La Chapelle d'Armentières et d'une partie de son conseil et constate le franc succès et les visites continues sur les deux jours d'exposition.

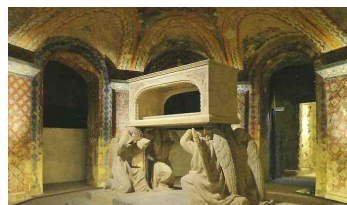
Nombreuses sont les personnes venues au vernissage de cette exposition avec une invitée d'honneur : Nathalie PENET, Artiste peintre de La Chapelle d'Armentières. 236 œuvres ont été exposées,. Marie Claude FICHELLE, Adjointe à la Culture, souligne l'importance de cette exposition qui s'enracine toujours plus dans la vie de la commune et contribue à cette œuvre majeure, de mettre la culture et les arts à la portée de tous. Marie Claude FICHELLE félicite l'ensemble des artistes peintres et sculpteurs pour leur travail réalisé avec talent.

Club culturel de Capinghem Sortie jeudi 27 avril 2017 à Boulogne sur Mer

Nous commencerons la journée par une visite de la crypte médiévale de la basilique Notre-Dame, écrin d'un trésor d'art sacré qui s'étend sous l'imposante basilique dont le dôme domine la ville.

C'est un véritable dédale de salles souterraines qui impressionne par ses dimensions considérables qui en font l'une des plus grandes cryptes de France. C'est aussi un lieu de présentation d'une magnifique collection de sculptures et d'art sacré.

A l'issue du déjeuner dans un restaurant de Boulogne, nous pourrions visiter le château des Comtes de Boulogne. Témoin de l'architecture militaire du XIIIème siècle, c'est le premier exemple d'un château-fort sans donjon : salle de la Barbière, cachot, salle comtale, chapelle, chemin de ronde, souterrains, douves, pont-levis, etc...



Participer au Parcours du cœur, l'occasion de faire du sport et de préserver sa santé.

L'association **Un pied devant l'autre**, en collaboration avec la Fédération française de Cardiologie, vous invite à participer au Parcours du cœur **le dimanche 30 Avril 2017 à Capinghem**. Un rendez vous familial et convivial, pour bouger ensemble ! Nous vous attendons nombreux pour cet événement.

2 circuits : 6 Km et 10 Km sont proposés afin que chacun puisse pratiquer en fonction de son emploi du temps, de sa forme physique, de son âge A pied, à vélo, en courant, en marchant..., en famille, entre amis... comme

vous le souhaitez !

Comment faire ? Les membres de l'association organisatrice vous accueilleront et prendront vos inscriptions à la salle Robert Gesquière. Les départs sont libres de 9h30 à 11h. Une petite collation sera servie aux participants. 1 euro solidaire est demandé à chaque participant. Votre contribution permettra ainsi à la Fédération Française de Cardiologie de continuer ses missions de prévention et de recherche en cardiologie.



Le mot du Maire et des Elus



Chères Capinghemmoises,
Chers Capinghemmois,

Le budget reste l'acte majeur de la vie municipale. Le conseil municipal vient de voter le budget primitif, et ce, dans un contexte de désengagement

de l'Etat depuis plusieurs années. La municipalité, grâce à sa gestion saine et les efforts de gestion initiés depuis plusieurs années, pourra continuer à investir raisonnablement et maintenir un service de qualité aux Capinghemmois SANS AUGMENTER LES TAUX DES IMPOTS.

Ce vote est l'aboutissement d'un travail des services et d'un débat des élus. L'élaboration du budget d'une année nécessite une préparation approfondie des services et des élus pour assurer, dans les meilleures conditions, les choix à venir. Depuis le mois de décembre 2016, Jean Marie JACQUART, notre Adjoint aux Finances a organisé un certain nombre de réunions notamment avec la commission Finances et les adjoints. Il s'est également efforcé de répondre à toutes les interrogations et répondre à toutes les questions afin que chacun dispose de toutes les informations nécessaires pour le vote du budget.

J'ajoute que cette bonne gestion des ressources, qui passe parfois par des arbitrages difficiles, permet également à la Municipalité d'avoir les moyens de continuer à consacrer une part du budget communal à la vie associative, notamment par le biais des subventions. Le tissu associatif CAPINGHEMMOIS, riche et dense, contribue à faire de notre commune, un village animé et accueillant.

Je ne peux conclure ces quelques lignes sans évoquer les deux scrutins qui auront lieu dans les semaines qui viennent : l'élection de notre prochain Président de la République en mai puis de nos Députés en juin. Ils revêtent une importance toute particulière pour notre pays et son avenir, et même pour l'Europe, où la France joue un rôle fédérateur important. Il convient donc que chacun d'entre nous exerce son droit civique, qui est également un devoir, et se rende aux urnes. Faites-le pour vous, faites-le pour l'avenir de vos enfants, faites-le pour notre pays.

Christian MATHON,
Le Maire de Capinghem.

Le bulletin municipal du village de Capinghem

N° 253 / avril 2017

A
U

T
H
E
A
T
R
E

C
E

S
O
I
R

La Municipalité et la Troupe Les Décalés vous proposent une pièce revisitée par Dany Boon et mise en scène par Claudine Lefebvre.

**« La vie de chantier »
Samedi 20 mai 2017 à 20 heures
Salle Robert Gesquière**

Charles Boulin, le personnage central, vend son coquet appartement parisien pour l'achat d'un pavillon douteux en banlieue....

Prix des places Adultes : 7€ - Moins de 18 ans : 3€

Réservation et règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public sont à déposer à la mairie le samedi 13 mai au plus tard. Places limitées.



Conseil municipal des enfants

Le Conseil municipal des enfants s'est réuni le samedi 25 mars 2017 pour une séance de travail bimensuelle. C'est avec un grand sérieux que l'ordre du jour a été suivi. Julie FRANÇOIS, Médiatrice du quartier Humanité, est venue présenter aux jeunes élus, le quartier, les infrastructures, la vie de celui-ci et son rôle.

Les enfants ont émis des propositions de collaboration et d'actions afin d'intensifier les liens entre le Capinghem historique et le nouveau quartier. Certaines de ces propositions ont été retenues, telles que :

- la participation des enfants du CME au Salon du livre, samedi 1er avril, dans les locaux de Marthe et Marie,
- une après-midi découverte d'Humanité, accompagnée de Julie FRANÇOIS, mercredi 21 juin, avec la visite des différentes structures comme l'ABEJ, le centre Hélène Borel.

Bien d'autres actions verront le jour dans les mois à venir.

Après cette présentation, nos jeunes élus ont préparé leur visite de la Métropole Européenne de Lille (MEL) du mercredi 26 avril. Ensuite, les conseillers ont planché, d'une part sur le choix du menu du Conseil Municipal des Enfants proposé à leurs ca-

marades courant mai, et d'autre part, préparé la Commission menu du mercredi 29 mars, où tous les deux mois siègent des représentants de parents d'élèves, des enseignants, le représentant du prestataire de restauration scolaire ELIOR, Antoine TRICOIT, Adjoint à l'Education, Olivier PAILLART, Responsable du Service Périscolaire et Virginie TERRIER, Responsable de la restauration scolaire.

Enfin dans le cadre du développement durable, les élus ont décidé d'accompagner l'action menée par la MEL sur la collecte et le recyclage du papier dans les différents services municipaux et à l'Ecole Lucie Aubrac.

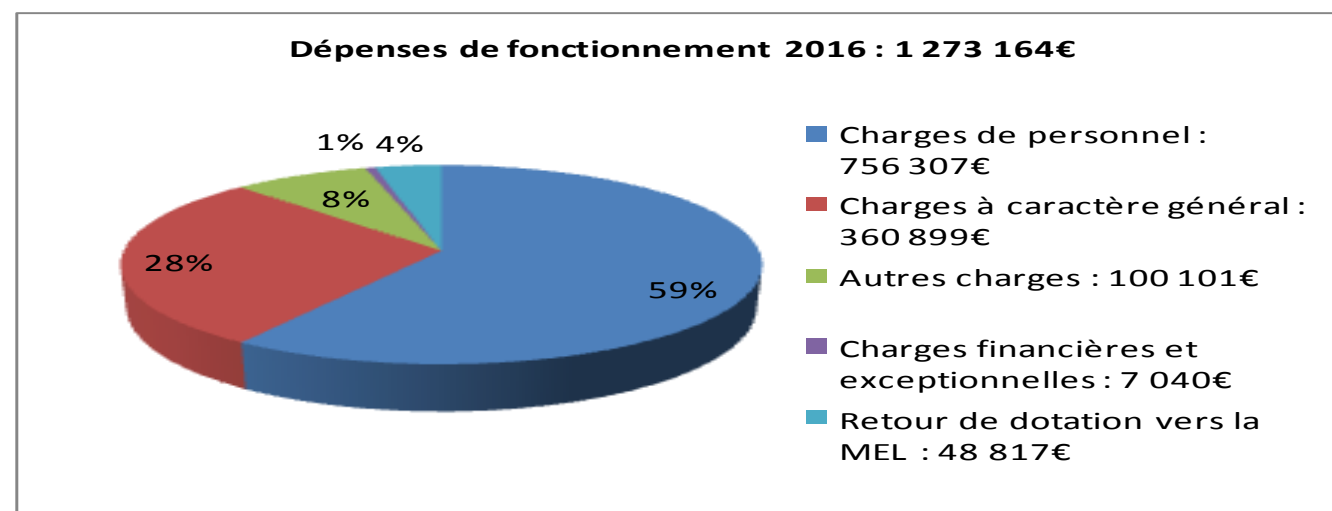
La séance s'est terminée par une petite collation et une photo prise dans la salle du conseil avec Julie FRANÇOIS, sous le regard bienveillant de Marianne.



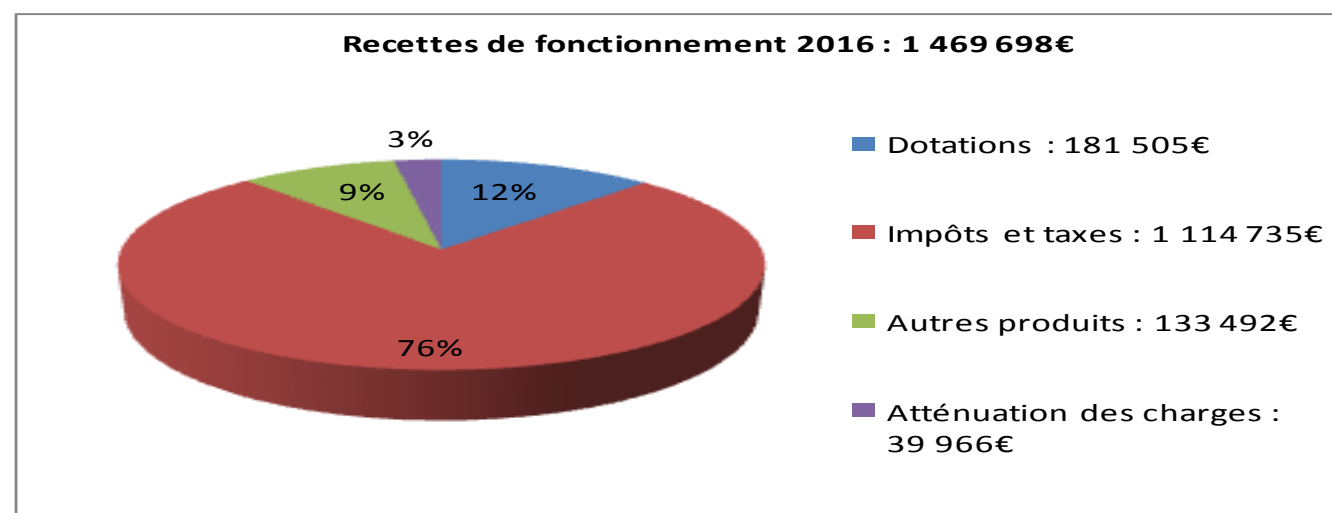
Budget communal / Résultats 2016

Il vous est présenté, ci-dessous, les éléments liés au dernier budget réalisé en 2016.

Concernant les dépenses de fonctionnement de l'année 2016, celles-ci ont été inférieures aux dépenses de l'année 2015 soit 23 000€ de moins.



Les recettes de fonctionnement sont en hausse grâce essentiellement à l'apport de la taxe foncière émanant des nouveaux logements.



La part communale de la taxe foncière et de la taxe d'habitation n'a pas augmenté depuis 2008. Ces deux taxes n'évolueront pas en 2017.

Moins de dépenses et plus de recettes permettent d'investir * :

En 2016 :	En 2017 :
- Achat de la maison, 2 rue d'Ennetières, - Toiture et huisserie de la salle Robert Gesquière, - Huisserie de la mairie, - Rénovation de l'Espace associatif.	- Préau de l'école maternelle, - Achat d'un local dans le quartier d'Humanité, - Installation de vidéo surveillance, - Rénovation des candélabres au domaine de la Perdrière.

* cette liste, non exhaustive, énumère les investissements les plus coûteux.

Election présidentielle



Le vote par procuration

Vacances, contraintes professionnelles, engagements familiaux...

Nombreuses peuvent être les raisons qui vous empêcheront d'aller voter au moment de l'élection présidentielle les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. Heureusement, le vote par procuration existe.

Quand dois-je faire ma procuration ?

Une procuration peut être établie tout au long de l'année et jusqu'à la veille du scrutin. Néanmoins, les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents. L'autorité localement habilitée à établir une procuration pourra varier selon les endroits et sera :

- au commissariat de police ou bien à la gendarmerie nationale,
- auprès d'un greffier en chef ou un magistrat dans un tribunal d'instance.

Les résidents à l'étranger s'adresseront au consulat ou à l'ambassade de France.

Attention, il faut établir une procuration suffisamment tôt avant le scrutin. Si la demande est faite trop tardivement, il est possible que la procuration ne puisse pas être acheminée en mairie à temps.

Comment dois-je faire ma procuration ?

Le demandeur doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes cités ci-dessus.

- Il présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter : carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple,
- Il remplit un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire : nom de famille,

nom d'usage, prénoms, adresse et date de naissance. Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Il n'y a pas lieu de fournir de justificatif sur la nature de l'absence.

Le demandeur peut préparer sa démarche avant de se rendre au guichet : dans ce cas, il remplit en ligne et imprime le formulaire cerfa n°14952*01 qu'il présente ensuite au guichet. Les résidents à l'étranger s'adresseront au consulat ou à l'ambassade de France.

Qui peut recevoir une procuration ?

Deux conditions sont à remplir :

- Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que celui pour qui il votera par procuration, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote, ni du même arrondissement,
- Le jour du scrutin, le mandataire doit détenir une seule procuration établie en France. Il peut recevoir deux procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote de la personne pour qui il a procuration et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Election présidentielle :
Premier tour : dimanche 23 avril 2017
Second tour : dimanche 7 mai 2017

Les bureaux de vote, mairie et salle Robert Gesquière, seront ouverts de 8h à 19h.

Pour voter, vous devez présenter une pièce d'identité avec photo.



Culture

Soirée de la Saint Patrick

Le groupe Folkly Family a été grandement apprécié.

Ces musiciens de talents ont su animer cette soirée en invitant le public à danser après une démonstration des danses irlandaises et celtiques, le public a bien suivi et beaucoup de monde s'est lancé sur la piste de danse.

Très bonne soirée pour tout le monde.

